

Unistra : un institut pour « faire de l'innovation » et « développer la recherche » sur l'innovation

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Interview n°431242 - Publié le 19/02/2026 à 18:04

Imprimé par - abonné # - le 20/02/2026 à 08:56



Grégory Hebinger - © D.R.

« Faire de l'innovation et de l'entrepreneuriat, développer la recherche sur ces thématiques en lien avec les laboratoires, et faire émerger des projets innovants issus de l'université ou en interaction avec elle » : tels sont les objectifs de l'Institut de l'innovation et de l'entrepreneuriat de l'Université de Strasbourg, explique [Grégory Hebinger](#), son directeur opérationnel, dans un entretien accordé à News Tank le 18/02/2026.

Lancé officiellement fin janvier, l'institut « s'appuie sur une activité existante d'éducation et d'accompagnement de projets qui dépassait déjà le périmètre initial du Pépité (Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat), avec de l'intrapreneuriat et de l'innovation ouverte. Il apporte davantage de cohérence et renforce l'ancrage institutionnel à l'Université de Strasbourg », poursuit Grégory Hebinger.

Selon lui, « la véritable nouveauté réside dans la création d'un pilier recherche. Il ne s'agit pas de recruter des enseignants-chercheurs propres à l'institut, mais d'affilier des chercheurs travaillant sur les sciences de l'innovation afin de structurer une communauté scientifique interdisciplinaire, développer des méthodologies et travailler sur l'impact. » Le pilotage scientifique de l'institut est confié à Patrick Llerena, professeur de sciences économiques.

Par ailleurs, « l'objectif est de compléter l'offre existante par de nouveaux dispositifs, notamment des formations et des programmes d'incubation. À la rentrée prochaine, nous lançons par exemple une formation construite avec les instituts thématiques interdisciplinaires de l'université. Il s'agit de proposer des masters en double formation autour des questions d'innovation et de valorisation de la science ».

« Avoir une force opérationnelle »

Pouvez-vous décrire votre activité et votre fonctionnement, avant de revenir sur la manière dont l'institut vient s'inscrire dans vos actions ?

Je suis arrivé à l'université en 2017 pour piloter le développement d'une politique autour de l'entrepreneuriat. Au départ, cela concernait exclusivement les étudiants via le dispositif Pépite, avec la prise en charge et le développement du Pépite alsacien. C'était au tout début de l'histoire des Pépites.

Au fil des opportunités et des développements, nous nous sommes progressivement diversifiés et éloignés de la vocation initiale, exclusivement étudiante. Structurellement, nous avons d'abord été rattachés au service d'orientation et d'information, puis intégrés au service de valorisation, avant de devenir un service autonome dédié à l'entrepreneuriat et à l'innovation. Cette évolution s'est accompagnée d'une trajectoire partenariale et financière avec notre développement.

Il y a environ deux ans, l'idée de créer un institut a émergé, en discussion avec la direction de l'université. Cette réflexion s'inscrivait dans la stratégie globale de l'établissement, notamment à travers la consultation « Cap 2030 », qui plaçait l'innovation et l'entrepreneuriat au cœur de la stratégie universitaire. Cette orientation s'est concrétisée opérationnellement via le projet Sens 5 us, lauréat de l'appel Excellences.



La volonté de réunir les acteurs du territoire »

Ce projet vise à renforcer la réussite étudiante, le lien formation-recherche, les enjeux de durabilité, ainsi que la troisième mission de l'université : l'innovation. L'institut s'inscrit dans cette stratégie, avec la volonté de réunir les acteurs du territoire et d'avoir une force opérationnelle pour développer et faire de l'innovation : il ne s'agit pas juste de penser l'innovation, mais de faire de l'innovation et de l'entrepreneuriat, développer la recherche sur ces thématiques en lien avec les laboratoires, et faire

émerger des projets innovants issus de l'université ou en interaction avec elle.

Pouvez-vous donner quelques chiffres d'activité ?

Notre activité entrepreneuriale repose sur deux missions principales. La première concerne la sensibilisation et la formation à l'entrepreneuriat. L'année universitaire 2024-2025 a permis de toucher environ 3 500 étudiants via des unités d'enseignement, hackathons et autres dispositifs pédagogiques. Ces étudiants vont du BUT (Bachelor universitaire de technologie) au doctorat et couvrent la plupart des disciplines.

La seconde mission porte sur l'accompagnement de projets. Nous avons accompagné l'an dernier 324 jeunes entrepreneurs — jeunes au sens de la démarche entrepreneuriale — avec environ 80 créations d'entreprises. Il existe donc une logique d'entonnoir entre l'intention entrepreneuriale initiale et la création effective.

Une extension de Pépite à l'étude

En cohérence avec le nouveau volet du plan Esprit d'Entreprendre, engagé fin 2024, l'Université de Strasbourg réfléchit à élargir l'implantation de Pépite.

« Nous étions déjà présents sur deux sites, Strasbourg et Mulhouse. Le plan de territorialisation permet d'affiner la feuille de route et de déployer des dispositifs adaptés aux spécificités locales. Nous étudions l'extension vers Colmar et Haguenau à l'horizon 2026-2027 », indique Grégory Hebinger.

Votre champ d'action inclut-il l'accompagnement des chercheurs dans une démarche entrepreneuriale ?

En partie. Le PUI (Pôle universitaire d'innovation) (pôle universitaire d'innovation) Alsace joue un rôle d'aiguillage des projets issus des laboratoires vers les dispositifs adaptés : maturation, formation, incubation. Nous intervenons comme opérateur lorsque cela relève de notre compétence, notamment sur l'incubation et la formation. Les dispositifs peuvent se cumuler : maturation, formation et incubation ne sont pas exclusifs.

Un pilier recherche et six nouveaux dispositifs

Que change concrètement la création de l'institut ?

L'institut s'appuie sur une activité existante d'éducation et d'accompagnement de projets qui dépassait déjà le périmètre initial du Pépite, avec de l'intrapreneuriat et de l'innovation ouverte. Il apporte davantage de cohérence et renforce l'ancrage institutionnel à l'Université de Strasbourg.

Nous voulons faire de l'institut un outil opérationnel au service de la stratégie de l'établissement en matière d'innovation. Nous nous définissons comme un acteur de mise en œuvre : développement de compétences, accompagnement de projets et recherche sur l'innovation. Nous capitalisons sur un écosystème déjà mature construit depuis près de dix ans, avec l'objectif d'amplifier ce qui fonctionne.

« Un acteur de mise en œuvre »

La véritable nouveauté réside dans la création d'un pilier recherche. Il ne s'agit pas de recruter des enseignants-chercheurs propres à l'institut, mais d'affilier des chercheurs travaillant sur les sciences de l'innovation afin de structurer une communauté scientifique interdisciplinaire, développer des méthodologies et travailler sur l'impact. Ce pilotage scientifique est assuré par Patrick Llerena.

Des cycles de conférences « à renommée internationale »

En matière de recherche, « nous allons mettre en place des cycles de conférences à renommée internationale, des séminaires internes de recherche, et nous avons l'ambition d'avoir des chaires », indique l'université à News Tank.

« La volonté est d'avoir une approche inter-transdisciplinaire. Un budget est alloué à cette partie recherche. L'ensemble de la communauté scientifique est ciblée, certaines disciplines SHS (Sciences humaines et sociales) sont plus spécifiquement adressées. »

Quels nouveaux dispositifs allez-vous déployer ?

L'objectif est de compléter l'offre existante par de nouveaux dispositifs, notamment des formations et des programmes d'incubation. À la rentrée prochaine, nous lançons par exemple une formation construite avec les instituts thématiques interdisciplinaires de l'université. Il s'agit de proposer des masters en double formation autour des questions d'innovation et de valorisation de la science. L'idée est de permettre à des étudiants destinés à des carrières scientifiques — souvent engagés dans des parcours menant au doctorat — de compléter leur master d'origine par une formation en innovation et transfert, sous forme de double diplôme.



Ne pas se limiter au prototypage »

Nous développons également un second dispositif autour du réseau de fablabs universitaires. Depuis plusieurs années, nous avons structuré un réseau de huit fablabs à l'Université de Strasbourg, avec des espaces de prototypage situés dans des composantes ou des laboratoires de recherche. Ces espaces permettent de manipuler, tester et vérifier la faisabilité technique d'une idée innovante ou d'un projet entrepreneurial. Jusqu'à présent, ils étaient réservés aux étudiants. Nous allons les ouvrir

à d'autres publics, notamment des start-up, et y adosser un programme d'accompagnement entrepreneurial. L'objectif est de ne pas se limiter au prototypage, mais d'y associer des formations permettant aux porteurs de projets de monter en compétences sur les dimensions business de leurs initiatives.

Au total, nous avons identifié six nouveaux dispositifs qui vont s'ajouter aux actions existantes. L'ensemble sera intégré dans l'Institut de l'innovation et de l'entrepreneuriat.

Quels moyens humains soutiennent cette feuille de route ?

Nous fonctionnons aujourd'hui avec une équipe d'une quinzaine de personnes. Nous venons de recruter une personne chargée de piloter le déploiement de la feuille de route de l'institut.

Ces effectifs ont été renforcés récemment dans le cadre du projet Sens 5 us. Trois personnes ont été recrutées début 2025 sur ce projet. Une quatrième personne a rejoint l'équipe cette année. Ces recrutements s'inscrivent dans la continuité d'actions que nous avons déjà engagées et qui préfiguraient l'Institut de l'innovation et de l'entrepreneuriat.

Quel impact observez-vous du PUI Alsace ?

Le PUI joue d'abord un rôle d'aiguillage des projets, ce qui permet de faire avancer différents volets.

Pour ce qui relève de mon périmètre, nous voyons surtout une structuration plus claire de l'offre de services à l'échelle du site, afin d'orienter les projets vers les bons acteurs et les bons outils. À l'Université de Strasbourg, cela s'est traduit par un travail important sur l'offre de formation destinée aux doctorants et post-doctorants. Nous sommes passés d'un catalogue très large — près de 200 cours — à des parcours structurés, dont un parcours dédié à l'innovation et à la valorisation. Cela rend l'offre beaucoup plus lisible pour les jeunes chercheurs.

Un travail a également été mené autour de la consolidation des données. Nous observons une dynamique de structuration réelle.



Grégory Hebinger

Directeur opérationnel de l'Institut de l'innovation et de l'entrepreneuriat @
Université de Strasbourg (Unistra)

Référent national @ Pépite France

Parcours

Depuis janvier 2026	Université de Strasbourg (Unistra) Directeur opérationnel de l'Institut de l'innovation et de l'entrepreneuriat
Depuis mai 2021	Pépité France Référent national
Septembre 2017 - janvier 2026	Université de Strasbourg (Unistra) Directeur de l'entrepreneuriat
Avril 2016 - septembre 2017	Université Bretagne Loire (Comue UBL) Créateur et animateur du Pépite Starter
Février 2010 - décembre 2015	Varistart CEO
Septembre 2010 - septembre 2015	Freelance Consultant en financement de l'innovation
Octobre 2005 - février 2010	Université de Strasbourg (Unistra) Responsable de projet de recherche

Établissement & diplôme

2005 - 2009	Université de Strasbourg (Unistra) Doctorat en chimie organique
-------------	--



Université de Strasbourg (Unistra)

L'Université de Strasbourg, héritière de l'université fondée en 1621, est issue de la fusion des universités Strasbourg 1, Strasbourg 2 et Strasbourg 3 le 01/01/2009.

- Catégorie :** Universités
Entité(s) affiliée(s) :
- [ESBS \(École supérieure de biotechnologie de Strasbourg\)](#)
 - [Télécom Physique Strasbourg \(TPS\)](#)
 - [Centre d'études internationales de la propriété intellectuelle \(Ceipi\)](#)

Adresse du siège

4 rue Blaise Pascal
CS 90032
67081 Strasbourg Cedex France

Général

Date de création	2009
Statut	EPCSCP (Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel)
Tutelles	Ministère en charge de l'enseignement supérieur
Implantations (dont siège)	Strasbourg (siège), Schiltigheim, Illkirch-Graffenstaden, Colmar, Haguenau, Sélestat
Composantes	36 composantes couvrant 5 domaines de formation : Arts/Lettres/Langues ; Droit/Economie/Gestion et Sciences Politiques et Sociales ; Sciences Humaines et Sociales ; Sciences/Technologies ; Santé.
Alliance d'universités européennes	Epicur (membre fondateur en 2019)
Présidence	Présidente : Frédérique Berrod (élue le 18/03/2025)

Effectifs étudiants

2006-07	43 108
2007-08	41 890
2008-09	43 635
2009-10	45 300
2010-11	45 305
2011-12	46 167
2012-13	47 146
2013-14	47 766

2014-15	48 397
2015-16	49 528
2016-17	50 911
2017-18	51 603
2018-19	52 618
2019-20	57 674
2020-21	58 126
<i>Source(s) : Open Data Esri</i>	

Inscriptions principales et secondes (source : Open data du Mesri)

Effectifs de doctorants contractuels

2021-22	826
2020-21	653
2019-20	588
2018-19	560
2017-18	584
2016-17	584
2015-16	598
2014-15	603
2013-14	599
2012-13	582
<i>Source(s) : Open Data Mesri</i>	

Effectifs E-C titulaires

2023-24	1 500
2022-23	1 512
2021-22	1 509
2020-21	1 524
2019-20	1 527
2018-19	1 486
2017-18	1 503
2016-17	1 531

2015-16	1 520
2014-15	1 560
2013-14	1 579
2012-13	1 601
2011-12	1 609
2010-11	1 619
Source(s) : Open Data MESR	

Maîtres de conférences et professeurs des universités exclusivement.

Produits encaissables (M€)

Budget initial 2023	539,1 M€
2022	518,4 M€
2021	507,8 M€
2020	479,9 M€
2019	467,5 M€
2018	456,8 M€
2017	436,4 M€
2016	433,4 M€
2015	426 M€
2014	430,7 M€
2013	418,2 M€
2012	415,1 M€
Source(s) : Open data MESR	

Les produits encaissables correspondent aux produits de fonctionnement de l'exercice qui se traduisent par un encaissement (à différencier des produits sans flux de trésorerie). Ils comprennent essentiellement la subvention pour charges de service public et les ressources propres.

Dépenses de personnel (M€)

Budget initial 2023	405,0 M€
2022	390,1 M€
2021	377,1 M€
2020	371,7 M€
2019	366,7 M€

2018	357,4 M€
2017	350,4 M€
2016	343,6 M€
2015	340,3 M€
2014	330,1 M€
2013	327,8 M€
2012	319,8 M€
2011	319,3 M€
2010	311,1 M€
Source(s) : Open data MESR	

Fonds de roulement (en jours)

Budget initial 2023	76,6
2022	112,6
2021	111,2
2020	104,4
2019	92,4
2018	70,1
2017	48,4
2016	41,8
2015	41,0
2014	36,7
2013	30,2
2012	31,0
2011	33,6
2010	48,5
Source(s) : Open data MESR	

Fonds de roulement en jours de charges décaissables

Résultats PIA

NCU	Projet ECRI+ (2017) : 5,33M€ Projet INCLUDE (2018) : 8,2M€
EUR	Vague 1 (2017) : 25,72M€ pour 4 projets

Saps

Vague 3 (2024) : 812k€

ASDESR (2023)

Projet FRI - 2A : 4,6M€

PUI (2023)

PUI-Alsace : 1M€ en phase pilote et 8,5M€ en phase d'amorçage

AMI SHS

Vague 1 (2024) : 9M€ pour le projet ReligiS

Fiche n° 1753, créée le 28/04/2014 à 02:25 - MàJ le 19/02/2026 à 17:13

© News Tank Éducation & Recherche - 2026 - **Code de la propriété intellectuelle** : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »